

SÉANCE DU 6 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six mai à vingt heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Mr le Maire, Christian Ruault.

Présents : Mmes Bonnier V. ; Brault-Louvet M. ; Desveaux K. ; Gazeau E. ; Labory S. ;
MM Bossis D. ; Courais P. ; Hardouin A.N. ; Lechat A. ; Moreau C. ; Pecquery C

Absents excusés : Mmes Desfete C. Pichonneau P et M Moreau J.

Procuration : Mme Desfete donne procuration à M Hardouin A-N

Mme Pichonneau P donne procuration à M Moreau C

M Moreau J donne procuration à M Bossis D

Secrétaire : M Courais P

Date de la convocation :	28/04/2025
Date d'affichage :	28/04/2025
Nombre de conseillers :	12

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 1^{er} AVRIL 2025

Sur le procès-verbal du 1^{er} avril 2025, il doit être rajouter que sur la demande de subvention des écoles privées de Longué, le Conseil Municipal est divisé et n'accepte donc pas de versement de la subvention.

DELIBERATION SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

La Préfecture souhaite que le Conseil Municipal délibère sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Au vu des dégradations du terrain des gens du voyage de la commune et la situation géographique du lieu qui se trouve en bordure d'une rivière (risque de pollution) le Conseil municipal est contre ce projet.

Décision DCM2025-016 :

Le Conseil municipal à l'unanimité n'approuve pas le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Au vu des dégradations du terrain des gens du voyage de la commune et la situation géographique du lieu qui se trouve en bordure d'une rivière (risque de pollution), le cout exorbitant de l'opération n'est pas acceptable par les Elus et les habitants en général. Les soucis liés à l'occupation de ces dernières années (dégradations, déchets divers...) sont très mal vécus par les riverains et les habitants de la commune. L'agressivité envers les Elus, les personnes responsables de l'accueil et des agents d'ENEDIS...est une préoccupation permanente. Elle s'ajoute à ceux qui s'installent sur des terrains sans autorisation.

DELIBERATION SUR L'ACQUISITION D'UN ROBOT DE TONTE POUR LE TERRAIN DE FOOT

La société SERVIMAC a présentée quatre propositions pour l'acquisition d'un robot de tonte pour le terrain de foot :

1^{ère} proposition : achat du robot avec un entretien annuel pendant 5 ans pour un montant de 28 590€ HT

2^{ème} proposition : achat avec extension de garantie de 48 mois : 22 735€ HT

3^{ème} proposition : acquisition du robot pour 21 399€ HT

4^{ème} proposition : Leasing 600€/mois soit 36 000€ sur 5 ans

Décision DCM2025-017 :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve l'acquisition du robot de tonte de la marque HUSQVARNA (CEORA544EPOS) en leasing pour une durée de 60 mois soit des mensualités de 616.52€ HT et un cout total de 36 991.20€ HT.

DELIBRATION PROJET AGRI-VOLTAISME

Un projet d'agri-voltaisme a été proposé par VERSO ENERGIE, il propose de placer des panneaux photovoltaïques sur des surfaces agricoles (10 à 15 hectares pour 8 mégas) pour une durée de 40 ans. Le retour financier pour la commune pourra s'élever à hauteur de 15 000€ et de 30 000€ pour l'Agglomération. Le Conseil Municipal est favorable à ce projet, le Maire ayant une possibilité de lien avec le projet s'est retiré du sujet et ne vote pas.

Décision DCM2025-018 :

Compte-tenu du lien possible avec le projet proposé par VERSO ENERGIE, le Maire s'est retiré et ne participe pas au vote.

Vu les besoins futurs en énergies renouvelables,
Vu le SCOT et le PLUi favorables aux énergies renouvelables,
Vu les retours financiers pour la commune important grâce à l'IFER
Vu la gêne occasionnée pour les riverains limitée par les plantations de haies ;
Vu qu'il n'y aucune gêne visuelle, sonore et/ou olfactive
Vu l'intérêt de la conservation des sols en prairie pour le pâturage des bovins et son stockage carbone
Vu l'intérêt de maintenir une activité agricole nécessaire pour la production alimentaire et l'entretien des paysages

A l'unanimité des présents et des pouvoirs, Le conseil municipal est favorable au projet agri-voltaïque décarboné développé sur la commune de Saint Philbert du Peuple par VERSO ENERGIE.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

- Avancement des travaux MELDOMYS :
Les 5 logements début de construction la semaine 20 pour achèvement des travaux fin 2025. Début de la mise en location début 2026
- Préparation du repas des aînés du 8 mai 2025
113 personnes sont inscrites au repas des aînés

QUESTIONS DIVERSES

- Initiation au foot sur le temps périscolaire :
L'éducateur sportif du groupement de l'EAFC a proposé une intervention sur le temps de 13h à 13h30 le jeudi jusqu'à la fin de l'année scolaire pour initier les enfants au foot.. Le Conseil municipal est favorable à cette initiative, les enfants devront être en tenue adéquat et rester sur la cour de l'école. Cette décision sera mise en collaboration avec la direction de l'école pour mettre en place cette action.

- Modification antenne : passage en 5G
L'antenne rouge de la commune va passer en 5G, une publication sera faite sur le site de la commune.

- Demande de gratuité de la salle.
Les pompiers de Longué ont fait la demande pour avoir une gratuité sur la salle des loisirs afin de faire un loto. Le Conseil municipal est favorable à cette demande.

- Subvention supplémentaire pour l'ONEA :
La première subvention donnée à l'association ONEA étant moindre que les années précédentes et au vu du besoin de l'association le montant total pour 2025 s'élèvera à 1000€ ; un virement supplémentaire de 750€ sera effectué au cours du mois de mai.

- Parrainage civil samedi 10 mai à 14h30 :
Manuela BRAULT-LOUVET sera présente pour célébrer ce parrainage civil.

- Forum des associations :
Il se tiendra le vendredi 5 septembre, une réunion de préparation aura lieu le vendredi 23 mai à 18h30. Le bad propose un atelier bad-fauteuil.
Voir atelier basket-fauteuil, une activité sénior
Voir Flyers pour lot gagnant avec carnet à souche

- Kyrielle :
A partir du 1^{er} juillet le papier pourra être mis dans les poubelles jaunes.

QUESTIONS DIVERS

Prochaine réunion : mardi 3 juin à 19h45